

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1429/SG/CG portant nomination des ministres chargés des intérim des Ministères de la Fonction publique, de l'Information et du Tourisme et du Travail.

n° 1429/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
13 septembre 1968

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port, est chargé, à compter du 18 septembre 1968, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère de l'Information et du Tourisme pendant la durée de la mission en France de M. Djama Abdi Bakal. M. J. Vétillard, Ministre des Finances et du Plan est chargé, à compter du 18 septembre 1968, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère de la Fonction publique pendant la durée de la mission en France de M. Mohamed Ali Chirdon. M. Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 16 septembre 1968, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère du Travail pendant la durée de l'absence de M. Mohamed Othman Youssouf.